

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INFIRMERIE PRIVEE KENEYA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
QUARTIER ANOUMANBO ALLIODAN non loin du terrain de
football, Lot 822, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFIRMERIE PRIVEE KENEYA »

Objet : SOIN INFIRMIER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
QUARTIER ANOUMANBO ALLIODAN non loin du terrain de
football, Lot 822, Ilot 104

Dirigeant(s) M TOPAN ALBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01619 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11722/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

